La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

À la fois bibliothèque, service d'archives, centre de documentation, dépôt de fonds photographiques, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), qui dépend du ministère de la Culture, est un service hybride, dont l'existence ne se comprend que par un retour sur son histoire.

Celle-ci débute dans les années 1830, lorsque la « Commission des monuments historiques » prend sa forme définitive, sous l'impulsion de l'inspecteur général Prosper Mérimée. Il s'agit alors d'établir la liste des monuments « remarquables » du point de vue de l'histoire et de l'art dans chaque département. Afin de veiller au bon entretien de ces monuments et d'éviter leur dénaturation, l'État se propose d'apporter un soutien financier à leur propriétaire.

Chargée d'un travail d'analyse préalable, la Commission a besoin de documentation. C'est ainsi que prend forme un service, constitué de documentation accumulée et d'ouvrages acquis, installé dans un premier temps au palais des Tuileries, et qui déménage au Palais-Royal sous la III^e République. La commission des Monuments historiques, désormais rattachée au ministère de l'Instruction publique, fait paraître en 1875

le premier catalogue de ses ressources documentaires : un inventaire, classé par département, des dessins et archives de monuments « classés », et le catalogue de sa bibliothèque. Aux archives et aux livres s'ajoute au fil des années une importante collection de photographies : clichés de monuments et d'objets protégés dans un premier temps, puis fonds entiers de photographes donnés à l'administration des Beaux-Arts.

En 1988, le service des « Archives et bibliothèque des Monuments historiques » quitte la rue de Valois pour emménager dans l'hôtel de Vigny-Croisilles, dans le quartier parisien du Marais ; en 1996-1998, il acquiert une autonomie statutaire et prend le nom de « Médiathèque de l'architecture et du patrimoine ». Il annexe alors le « Centre de recherche sur les Monuments historiques » et sa bibliothèque dédiée aux techniques anciennes de construction, riche de plus de 4000 ouvrages.

En 2008, l'hôtel de Vigny étant cédé par l'État, la MAP déménage à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne), dans les locaux d'une ancienne école d'architecture. Des travaux de réaménagement complet du site sont menés par l'architecte Pierre-Louis Faloci de 2012 à 2014, et offrent désormais au service un bâtiment à la hauteur de ses besoins : magasins, salle de lecture, espace de présentation d'une petite matériauthèque des Monuments historiques.

La bibliothèque de la MAP abrite aujourd'hui 75 000 volumes (avec 1750 titres de périodiques, dont 200 vivants), dont la thématique principale est le patrimoine français, meuble et immeuble, sous toutes ses composantes. S'y ajoute, depuis une époque plus récente, un important ensemble sur la photographie contemporaine. Aux acquisitions régulières s'ajoutent des dons, legs ou dépôts – citons le dépôt par la Société française d'archéologie, en 1996, des 7 000 ouvrages du grand médiéviste Marcel Aubert (1884-1962), le legs de la bibliothèque de Willy Ronis

(1910-2009) en 2009, qui accompagnait celui de son œuvre photographique, ou encore le versement de la bibliothèque du Centre national d'archéologie urbaine de Tours (5000 ouvrages) en 2016.

Service spécialisé de petite dimension, la MAP a parfois souffert de son statut hybride, et a accumulé à la fin du XX^e siècle un certain retard dans le domaine de l'informatique documentaire. Depuis 2016 cependant, les projets de modernisation se succèdent : pour les archives, bascule vers un nouveau logiciel d'archivistique (Ligéo), opérationnel depuis 2019 ; pour la mise en ligne des listes officielles de monuments historiques (bases Palissy et Mérimée), création de la plate-forme ouverte du patrimoine, « Pop »1. Pour la bibliothèque enfin, aménagement de nouveaux magasins permettant de réunir en un seul lieu l'ensemble des ouvrages conservés ; bascule de l'ancien logiciel Loris vers le logiciel Koha en 2019, et demande d'adhésion simultanée au Sudoc. En parallèle, l'équipe de la bibliothèque est montée en compétence : elle compte aujourd'hui deux magasiniers, un secrétaire de documentation et une chargée d'étude documentaire, responsable de l'équipe.

Le passage au logiciel Koha a fait l'objet d'une opération d'ensemble pilotée par la mission de la politique documentaire du ministère de la Culture, qui a concerné trois bibliothèques du ministère – celle des Archives nationales, celle de la MAP et celle du Comité d'histoire du ministère – et offre aujourd'hui un catalogue commun, dit « Catalogue des bibliothèques patrimoniales » et une interface d'interrogation commune².

Emmanuel Pénicaut

Directeur adjoint - MAP Emmanuel.penicaut@culture.gouv.fr

GABRIELLE COHEN

Responsable de la bibliothèque - MAP Gabrielle.cohen@culture.gouv.fr

[1] www.pop.culture.gouv.fr [2] https://panam.culture.fr

